EUVRARD & FABRE

MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

GRANDS VINS & SPIRITUEUX

Jeudi 6 Juillet 2023 à 14h

Vente Live depuis l'Etude

EXPERT : **Aymeric de Clouet**
Expert près la Cour d'Appel de Paris
113, rue de l'Abbé Groult
75015 PARIS
Tél 06 15 67 03 73

1		PORTO 1 magnum Pitters (couleux, TLB)	20 / 30
2		COGNAC 1 bouteille Camus XO	50 / 60
3		PORTO 5 bouteilles (blanc et rouge, Osborne, Sandeman, Ramos Pinto)	50 / 60
4		RIESLING 11 bouteilles (Wolfberger 1998, Lorentz 2000, Vieil-armand 1985)	70 / 80
5		ALSACE 7 bouteilles (Gewurztraminer Eichberg 2000, Riesling 1999, Gewurztraminer 1999) On y joint 1 Coteaux du Layon 2001	40 / 50
6		CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE 4 bouteilles Clos des Papes. Blanc (1995/1997/2 de 1998)	80 / 100
7		HERMITAGE 1 bouteille "Monier de la Sizeranne", M. Chapoutier	20 / 30

8		CÔTE-RÔTIE 1 bouteille "Château d'Ampuis", Guigal 2001	50 / 60
9		CHAMPAGNE 3 bouteilles "Louise", Pommery (LB, 1 de 1981, 1 de 1987, 1 rosé de 1982)	135 / 150
10		CHAMPAGNE 2 bouteilles "Belle Époque", Perrier-Jouët (1 de 1966, LB, 1 de 1976, LB/MB)	80 / 100
11		CHAMPAGNE 1 bouteille "La Grande Dame", Veuve Clicquot 1988 On y joint 1 Lenoble cuvée du Verger de la Madeleine	70 / 80
12		BOURGOGNE 5 bouteilles (2 Meursault, 1 Vaudoisey 1990 ea, 1 Narvaux Colin-Morey 2010, 3 Puligny Chanson 1979 LB)	100 / 120
13		CORTON CHARLEMAGNE 6 bouteilles "François de Salins", 1997 (Hospies de Beaune, mise Ph. Meunier)	300 / 360
14		CORTON CHARLEMAGNE 1 magnum Chartron & Trébuchet 1998 (TLB, elt, couleur légèrement évoluée)	80 / 90

15		BOURGOGNE 9 bouteilles "Chardonnay", Machard de Gramont 1999	50 / 60
16		CORTON CHARLEMAGNE 4 bouteilles Féry-Meunier (2 de 2001, 2 de 2002)	160 / 180
17		BÂTARD-MONTRACHET 1 bouteille MarchandTawse 2011	60 / 70
18		CÔTES DE NUITS 12 bouteilles "Les Chazots", C. Géry 2014	120 / 150
19		VOLNAY 5 bouteilles "H. Boillot 1983 (elt, 1 ea)	180 / 200
20		POMMARD 6 bouteilles "Les Épenots 1er cru", Parent 1985	240 / 270
21		POMMARD 4 bouteilles "1er cru", (2 Epenots 1985 de Parent, 1 Grand Clos des Epenots 2008 de Courcel, 1 Rugiens 1995 F. Buffet)	100 / 120
22		CLOS VOUGEOT 3 bouteilles (1 Château de la Tour 1986, 1 F. Clerget 1985, 1 C. Viénot 1997)	150 / 180

23		ÉCHEZEAUX 2 bouteilles (1 Mongeard-Mugneret 1987 TLB, 1 Coquard-Loison-Fleurot 1992)	120 / 140
24		CORTON 2 magnums Chartron & Trébuchet 1993 (TLB, légèrement couleuses, ch de 3)	140 / 160
25		VOSNE-ROMANÉE 3 bouteilles "V.V.", Clavelier (2 de 1990, 1 de 1992)	60 / 80
26		CORTON 5 bouteilles (2 Bressandes 1993 Laleure-Piot, 1 Clos de la Vigne au Saint 1996 L. Latour, 1 Bressandes D. Sénard 1986, 1 Clos du Roi 1991 Dubreuil-Fontaine)	250 / 300
27		GEVREY-CHAMBERTIN 2 bouteilles "Les Cazetiers 1er cru", Dupont-Tisserandot 1995	70 / 80
28		CHAMBOLLE-MUSIGNY 6 bouteilles "Les Charmes 1er cru", L. Gras 1996	180 / 210
29		CHARMES-CHAMBERTIN 3 bouteilles A. Rodet 1998	150 / 180

30		VOSNE-ROMANÉE 4 bouteilles "En Orveaux 1er cru", Domaine Guyon 1999	140 / 160
31		CORTON 6 bouteilles "Bressandes", Domaine Prin 2001	210 / 240
32		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2001 (1 ela)	210 / 240
33		CORTON 6 bouteilles "Bressandes", Domaine Prin 2001	210 / 240
34		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2001 (1 ela)	210 / 240
35		CORTON 6 bouteilles "Bressandes", Domaine Prin 2001	210 / 240
36		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2001	210 / 240
37		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2002	240 / 270
38		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2002	240 / 270
39		VOUGEOT 6 bouteilles "Les Cras 1er cru", J. Tardy 2002	120 / 150
40		CORTON 6 bouteilles "Bressandes", Domaine Prin 2002	240 / 270

41		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2002	240 / 270
42		CORTON 6 bouteilles Domaine Prin 2003 (2 Renardes, 4 Bressandes)	210 / 240
43		GRANDS CRUS DE GEVREY 5 bouteilles (Latricières : 1 Bouchard Aîné 2003, 1 Camus SM; 2 Mazis 198Charmes 1984 de Dupont-Tisserandot ea)	250 / 300
44		LADOIX 6 bouteilles "Les Joyeuses 1er cru", Domaine Prin 2003 (elt)	90 / 120
45		LATRICIÈRES-CHAMBERTIN 2 bouteilles Bouchard Aîné 2003	100 / 120
46		CORTON 10 bouteilles "Bressandes", Domaine Prin 2003	350 / 400
47		CORTON 6 bouteilles "Bressandes", Domaine Prin 2003	210 / 240
48		CORTON 6 bouteilles "Renardes" Domaine Prin 2003	210 / 240
49		CHAMBOLLE-MUSIGNY 6 bouteilles Moine-Hudelot (5 de 2005, 1 "1er cru" de 1995)	150 / 180
50		CHAMBERTIN 5 bouteilles Camus 2005	750 / 900

51		MERCUREY 6 bouteilles "Les Vasées 1er cru", L. Max 2005	70 / 90
52		LATRICIÈRES-CHAMBERTIN 3 bouteilles A. Rodet 2007	135 / 150
53		CORTON 6 bouteilles "cuvée Charlotte Dumay", Hospices de Nuits 2010 (mise Bichot, elt, cb)	300 / 360
54		CORTON 4 bouteilles "Les Grandes Lelières", Capitain-Gagnerot 2011	160 / 180
55		CORTON 6 bouteilles "Les Grandes Lelières", Capitain-Gagnerot 2011	240 / 270
56		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2013	210 / 240
57		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2013	240 / 270
58		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2014	210 / 240
59		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2014	210 / 240
60		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2014	210 / 240
61		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2014	210 / 240
62		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2014	210 / 240

63		CORTON 6 bouteilles L. Belin 2014	210 / 240
64		BOURGOGNE 12 bouteilles (St-Aubin, Chassagne, Pommard, Vosne-Romanée…)	180 / 240
65		NUITS-ST-GEORGES 1 jéroboam "collection des Taillandiers", E. Ellia 2014 (tachée, capsule cire cassée)	80 / 100
66		VOLNAY 6 bouteilles (3 Mitans 2014, 3 V.V. 2016)	120 / 150
67		CHAMBOLLE-MUSIGNY 2 magnums "Les Feusselottes 1er cru", M. Cheurlin-Noëllat 2016	140 / 160
68		CHAMBOLLE-MUSIGNY 2 magnums "Les Feusselottes 1er cru", M. Cheurlin-Noëllat 2016	140 / 160
69		CH. D'YQUEM 1 bouteille 1° cru supérieur Sauternes 1987 (TLB)	160 / 180

70		CH. D'YQUEM 1 bouteille 1° cru supérieur Sauternes 1987 (ett, ela, TLB)	160 / 180
71		CH. D'YQUEM 1 bouteille 1° cru supérieur Sauternes 1990	240 / 260
72		CH. D'YQUEM 1 bouteille 1° cru supérieur Sauternes 1993	160 / 180
73		CH. D'YQUEM 2 bouteilles 1° cru supérieur Sauternes 1994	360 / 400
74		CH. D'YQUEM 2 bouteilles 1° cru supérieur Sauternes 1994	360 / 400

75		CH. D'YQUEM 1 demie 1° cru supérieur Sauternes 1998	80 / 100
76		CH. D'YQUEM 1 bouteille 1° cru supérieur Sauternes 1999 (etlt)	180 / 200
77		SAUTERNES "1er cru" 12 bouteilles (1 Guiraud 2013, 2 Coutet 2006 & 2009, 3 Lafaurie-Peyraguey 2003, 3 La Tour Blanche 2004/2006/2012, 3 demies Rieussec 1999)	240 / 300
78		SAUTERNES 12 bouteilles (3 d'Arche 2004, 3 Filhot 2001, 1 tachée, 2 Broustet 2002 & 2010, Lamothe 1986 MB, 2 Caplane 1959 LB/MB, 1 Lamothe-Guignard 1996)	120 / 180
79		CLOS HAUT-PEYRAGUEY 6 bouteilles 1° cru Sauternes 2008 cb	120 / 150
80		CH. SUDUIRAUT 6 bouteilles 1° cru Sauternes (2009/10/11/14/15/16)	180 / 210

81		CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan 1982 (ela, tachée, J)	350 / 400
82		CH. CHEVAL-BLANC 1 bouteille 1° Grand cru St-Émilion 1982 (tachée)	450 / 500
83		CH. CHEVAL-BLANC 1 bouteille 1° Grand cru St-Émilion 1982 (tachée, J)	420 / 450
84		CH. CHEVAL-BLANC 1 bouteille 1° Grand cru St-Émilion 1982 (tachée, J)	420 / 450
85		CH. MARGAUX 1 bouteille 1° cru Margaux 1982 (elt, TLB)	350 / 400

86		CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan 1982 (et, TLB)	350 / 400
87		CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan 1982 (elt, TLB)	350 / 400
88		CH. MARGAUX 1 bouteille 1° cru Margaux 1982 (etlt, J)	350 / 400
89		CH. CHEVAL-BLANC 4 bouteilles 1° Grand cru St-Émilion 1982 (elt, J)	1600 / 1800
90		CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan 1983 (elt, fânée)	200 / 250

91		CH. DAUZAC 6 bouteilles 4° cru Margaux 1985 (elt)	120 / 150
92		CH. CHEVAL-BLANC 1 bouteille 1° Grand cru St-Émilion 1986 (ela tachée)	200 / 240
93		CH. MARGAUX 1 magnum 1° cru Margaux 1987 (fânée, ela, J)	250 / 300
94		CH. MOUTON-ROTHSCHILD 1 magnum 1° cru Pauillac 1987 (ett, bouchon légèrement sortant)	200 / 250
95		CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan 1987 (fânée)	150 / 180

96		BORDEAUX DIVERS 3 magnums (Gisours 1990, elt, Rauzan-Ségla 1994, Branaire-Ducru 1990 ett)	180 / 210
97		CH. LATOUR 1 double-magnum 1° cru Pauillac 1991 cb	900 / 1000
98		CH. LA MISSION-HAUT-BRION 1 bouteille Pessac-Léognan 1992 (elt)	100 / 120
99		CH. BOYD-CANTENAC 8 bouteilles 3° cru Margaux (3 de 1992, 5 de 1994)	120 / 160
100		CH. LAGRANGE 6 bouteilles 3° cru Saint-Julien 1995 (elt)	180 / 210
101		CH. FIEUZAL 6 bouteilles Pessac-Léognan 1995	150 / 180
102		CH. NÉNIN 5 bouteilles Pomerol 1995 (etlt)	100 / 120
103		CH. TALBOT 9 bouteilles 4° cru Saint-Julien 1997 (elt)	320 / 360

104		CH. CHEVAL-BLANC 3 magnums 1° Grand cru St-Émilion 1997	750 / 840
105		CH. LACOSTE-BORIE 6 bouteilles Pauillac 1997 (etlt)	70 / 90
106		BORDEAUX 10 bouteilles (Pichon-Baron 2002, Poyferré 1983, Beychevelle 1984, Lagrange 1995, Smith 1997, Camensac 2005, La Conseillante 1996…)	300 / 350
107		CH. LATOUR 1 double-magnum 1° cru Pauillac 1998 (elt) cb	1000 / 1200
108		CH. LAFITE-ROTHSCHILD 12 bouteilles 1° cru Pauillac 1998 cb	4200 / 4800
109		CH. HAUT BAGES-LIBÉRAL 5 bouteilles 5° cru Pauillac (4 de 1999, 1 de 2001)	100 / 120
110		CH. LA MISSION-HAUT-BRION 1 bouteille Pessac-Léognan 1999 (etlt)	110 / 130

111		LA CHAPELLE DE LA MISSION-HAUT-BRION 3 magnums Pessac-Léognan 2001 (elt)	240 / 270
112		CH. BEYCHEVELLE 4 bouteilles 4° cru Saint-Julien 2001 (elt)	180 / 200
113		MARGAUX 6 bouteilles (Lascombes 1983 & 1990, Prieuré-Lichine 2002, Durfort-Vivens 1964 MB, bouchon descendantLabégorce-Zédé 1991 ela, d'Issan 2012)	120 / 150
114		CH. CLARKE 6 magnums Listrac 2002 (elt) cb	180 / 210
115		CH. CLARKE 6 magnums Listrac 2002 (1 ela) cb	180 / 210
116		CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan 2002 (elt)	200 / 220

117		CH. LAFITE-ROTHSCHILD 1 magnum 1° cru Pauillac 2002	650 / 700
118		PAVILLON ROUGE DU CH. MARGAUX 11 bouteilles Margaux 2002	660 / 770
119		CH. DURFORT-VIVENS 12 bouteilles 2° cru Margaux 2002 cb	360 / 420
120		CH. MONTROSE 10 bouteilles 2° cru Saint-Estèphe 2004 cb	500 / 600
121		Une caisse "Collection" Duclot composée de 9 bouteilles 2004 PETRUS 1 bouteille Pomerol CH. CHEVAL-BLANC 1 bouteille 1° Grand cru St-Émilion CH. D'YQUEM 1 bouteille 1° cru supérieur Sauternes CH. MOUTON-ROTHSCHILD 1 bouteille 1° cru Pauillac CH. LATOUR 1 bouteille 1° cru Pauillac CH. MARGAUX 1 bouteille 1° cru Margaux CH. LAFITE-ROTHSCHILD 1 bouteille 1° cru Pauillac CH. HAUT-BRION 1 bouteille 1° cru Pessac-Léognan CH. LA MISSION-HAUT-BRION 1 bouteille Pessac-Léognan	3800 / 4200
122		CH. MOUTON-ROTHSCHILD 12 bouteilles 1° cru Pauillac 2004 cb	2400 / 2880
123		CH. REAL CAILLOU 8 magnums Lalande-de-Pomerol 2005 (cb individuelle)	120 / 160

124		CH. GRUAUD-LAROSE 5 bouteilles 2° cru Saint-Julien (3 de 2005, 1 de 1988 LB, 1 de 1978 ela)	200 / 230
125		CH. CARBONNIEUX 6 bouteilles Pessac-Léognan (1 de 2005/2009/2012 elt, 3 de 2011)	90 / 120
126		CH. BEYCHEVELLE 6 bouteilles 4° cru Saint-Julien 2006 cb	300 / 360
127		CH. BEYCHEVELLE 6 bouteilles 4° cru Saint-Julien 2006 cb	300 / 360
128		CH. BOYD-CANTENAC 12 bouteilles 3° cru Margaux 2009 cb	240 / 300
129		CH. BOYD-CANTENAC 12 bouteilles 3° cru Margaux 2009 cb	240 / 300
130		CH. BOYD-CANTENAC 12 bouteilles 3° cru Margaux 2009 cb	240 / 300
131		CH. BOYD-CANTENAC 12 bouteilles 3° cru Margaux 2009 cb	240 / 300
132		CH. BOYD-CANTENAC 6 bouteilles 3° cru Margaux 2009	120 / 150
133		CH. LAROZE 12 bouteilles Grand Cru St-Émilion 2011 cb	180 / 240
134		CH. CHASSE-SPLEEN 12 bouteilles Moulis 2011 cb	180 / 240

135		CH. LAFITE-ROTHSCHILD 1 magnum 1° cru Pauillac 2011 (cb cerclée)	750 / 800
136		CH. DUHART-MILON 1 magnum 4° cru Pauillac 2011 cb	80 / 100
137		CH. PONTET-CANET 6 bouteilles 5° cru Pauillac 2012 cb	300 / 360
138		CH. CAMENSAC 6 bouteilles 5° cru Haut-Médoc 2012	90 / 120

CONDITIONS DE VENTE

La SVV EUVRARD & FABRE agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.
La SVV est mandataire du vendeur et ses rapports avec les enchérisseurs sont précisés par ces conditions de ventes qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.
Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotonline.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Online doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotonline.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente. Il doit par conséquent s'inscrire avant le début de la vente sur la plateforme et fournir les pièces justificatives demandées. La SVV EUVRARD & FABRE a la possibilité d'accepter ou de refuser les inscrits ; leur participation sera confirmée avant la vente.
Les biens mis en vente : Les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de la maison de vente et des experts qui l'assistent, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. Le rentoilage, parquetage ou doublage sont considérés comme une mesure conservatoire et non comme un vice ; les photos, dimensions, poids et estimations sont indicatifs. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression. Une information auprès de la Maison de Ventes peut être demandée avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La SVV se tient à votre disposition pour tout renseignement, et invite chaque intéressé à se renseigner sur les lots. Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

Les enchères : L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur inscrit et enregistré au préalable sur la plateforme Drouot Online. Tout enchérisseur est censé enchérir pour son propre compte et est tenu pour seul responsable de l'enchère. Aucune modification ne pourra être faite après la vente. Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, EUVRARD & FABRE se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.
Paiement du prix : La vente est conduite en euros et se fait expressément au comptant.
L'adjudicataire devra s'acquitter en sus du prix d'adjudication, des taxes et frais de vente de 30% TTC (soit 25 % HT). Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. Le règlement acheteur doit être effectué au maximum un mois après la clôture de la vente, à défaut des pénalités de retard à hauteur de 10% du prix d'achat seront appliquées ainsi que des frais de stockage. Moyens de paiement :- par chèque, obligatoirement accompagné d'une pièce d'identité ; seul l'encaissement du chèque non-certifié vaut règlement et transfert de propriété. Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Vente.- en espèces dans la limite de taxes et frais compris, 1 000 € pour les résidents français particuliers et les professionnels, de 15 000 € pour les particuliers étrangers sur justificatifs de leur identité, de la provenance des fonds et de leur déclaration des sommes auprès de l'administration des douanes, décret neme2010 - 662 du 16 juin 2010.- par virement en indiquant le numéro de bordereau
Nos coordonnées bancaires :
IBAN : FR76 1751 5900 0008 0127 9765 969BIC : CEPAFRPP751
Sur notre site : https://www.euvrard-fabre.com/paiement-en-ligne
Par carte Visa et MasterCard à l'étude 14, rue Cler 75007 Paris EUVRARD & FABRE, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

TVA : La TVA incluse dans la marge pourra être remboursée aux acheteurs non-résidents de l'union européenne après envoi à la SVV du document douanier d'exportation, exemplaire neme3, visé par les douanes, et ce dans le délai de deux mois après la vente. Aucun bordereau HT ne sera établi sans justificatif officiel d'exportation, le seul numéro de TVA intra-communautaire ne suffisant pas. Défaut de paiement :A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant. A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire. Dans ce cas, EUVRARD & FABRE est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à EUVRARD & FABRE à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires. Dans tous les cas EUVRARD & FABRE se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :– des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;– le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc... – les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par EUVRARD & FABRE correspondant aux frais vendeur ;– le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et• soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,• soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit. EUVRARD & FABRE se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. EUVRARD & FABRE se réserve le droit d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

Retrait des lots : Aucun lot ne sera remis avant acquittement de la totalité de sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement.
Les lots sont à récupérer le jour de la vente et le lendemain entre 8h et 9h au magasin de la salle.
Ensuite, les lots seront conservés au magasinage de l'Hôtel Drouot (PAYANT : Voir conditions tarifaires du magasinage de l'Hôtel Drouot).
Les petits lots (sur demande uniquement) reviendront à l'étude et seront récupérables sur rendez vous. Pour tout objet non récupéré un mois après la vente, des frais de stockage seront facturés 10 € par objet et par jour + 15 € HT de frais de gestion.

Expédition des lots : L'expédition des lots est une facilité accordée par la SVV aux clients, la SVV n'est pas responsable du transport des lots. L'envoi des lots ne se fera qu'à la demande expresse et écrite de l'adjudicataire après la vente accompagnée d'une lettre de décharge de responsabilité, et à ses frais.
Exportation des lots : L'exportation des lots peut être soumise à l'obtention d'autorisations, sous la responsabilité de l'acheteur. L'obtention, le refus ou les délais d'obtention d'autorisations ne peuvent conditionner le délai de paiement ni motiver l'annulation de la vente.
Législation applicable aux biens culturels : L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.
La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. EUVRARD & FABRE ne pourra

être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.
L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. EUVRARD & FABRE et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.
Compétences législative et juridictionnelle : Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prisées et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée. Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur. Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, EUVRARD & FABRE se réserve le droit discrétionnaire d'acquérir de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce. Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (http://www.conseildesventes.fr). Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à EUVRARD & FABRE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.